

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 15 DÉCEMBRE 2020

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 09/12/2020

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 22/12/2020

Délibération n° D-2020-469

Opération de restauration immobilière - Déclaration d'utilité
publique - Demande de prolongation

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Bastien MARCHIVE, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Yamina BOUDAHMANI, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Gerard LEFEVRE, Madame Aurore NADAL, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Stéphanie ANTIGNY, Monsieur François GUYON, Madame Lydia ZANATTA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Monsieur Hervé GERARD, Madame Noélie FERREIRA, Madame Aline DI MEGLIO, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Baptiste DAVID, Monsieur François GIBERT, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Monsieur Jérémy ROBINEAU, Madame Elsa FORTAGE.

Secrétaire de séance : Valérie BELY-VOLLAND

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Yvonne VACKER, ayant donné pouvoir à Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Eric PERSAIS, ayant donné pouvoir à Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur David MICHAUT, ayant donné pouvoir à Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Fatima PEREIRA, ayant donné pouvoir à Monsieur Romain DUPEYROU

Direction de l'Espace Public

**Opération de restauration immobilière - Déclaration
d'utilité publique - Demande de prolongation**

Monsieur Bastien MARCHIVE, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Par délibération du 18 mai 2015, le Conseil municipal a approuvé le dossier d'enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique des Opérations de Restauration Immobilière (ORI) en vue d'obliger à réaliser des travaux de remise en état d'habitabilité des logements dans 8 immeubles.

Après enquête publique, le programme de travaux de restauration immobilière a été déclaré d'utilité publique par arrêté préfectoral le 21 janvier 2016 pour une durée de 5 ans. La date butoir de validité de la DUP a été fixée au 31 janvier 2021.

A ce jour, 6 immeubles concernés par l'Opération de Restauration Immobilière ont fait ou font l'objet d'importants travaux.

Restent 2 immeubles qui, dans les délais d'application de la Déclaration d'Utilité Publique (DUP), n'auront pas fait l'objet d'une intervention répondant aux objectifs de l'ORI. De ce fait, la durée d'application de la DUP nécessite d'être prolongée.

L'article L.121-5 du Code de l'expropriation pour cause d'utilité publique prévoit qu'un acte pris dans la même forme que l'acte déclarant l'utilité publique peut, sans nouvelle enquête, proroger une fois les effets de la DUP pour une durée au plus égale.

En vertu de cet article et compte tenu de la nécessité de maintenir les effets de l'ORI sur ces 2 immeubles, Monsieur le Préfet a été saisi d'une demande de prolongation de la DUP par un courrier en date du 27 août 2020.

Afin d'entériner cette demande, il y a lieu de recueillir l'avis du Conseil municipal.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la demande de prolongation, pour une durée de 5 ans, de l'arrêté préfectoral en date du 21 janvier 2016 déclarant d'utilité publique l'opération de restauration immobilière.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Bastien MARCHIVE